

Image not found or type unknown



Probleme bancaire suite surendettement

Par **chrys77**, le **18/11/2008** à **19:15**

Bonjour, rnJ'ai un dossier de surendettement qui a été recevable. Un des créanciers avait fait appel. Je me suis présenté devant le juge qui a gelé mes dettes pendant deux ans. J'ai reçu ma notification le 7/11/08. Par ailleurs, ma banque m'a prélevé le 14/11/08 la totalité de ce que je leur devais soit 4818 euros. Je me retrouve avec un découvert de 5.000 euros à ce jour. Ils ont reçu une copie de ce jugement. Ont-ils le droit ? Merci par avance.